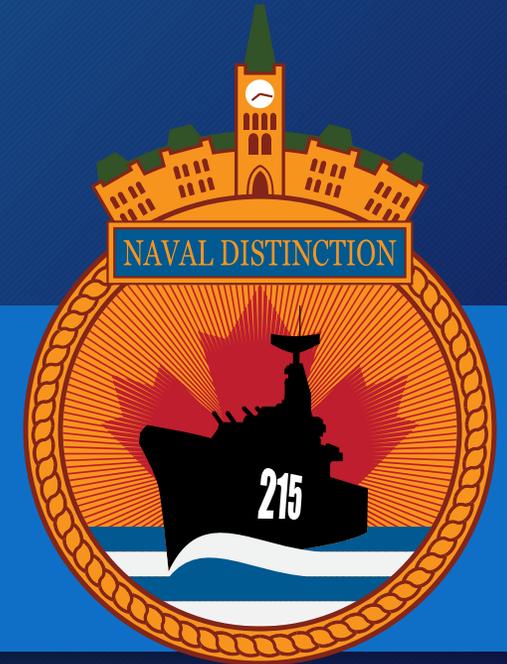


Protéger les sépultures océaniques de guerre du Canada



Présentation au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des
collectivités de la Chambre des communes

Par
Projet Distinction Navale

7 fév 2018

Cette présentation est inspirée par et en soutien
au travail du

Capitaine de la marine marchande (retraité)
Paul L. Bender

Sommaire

Les sépultures océaniques de guerre

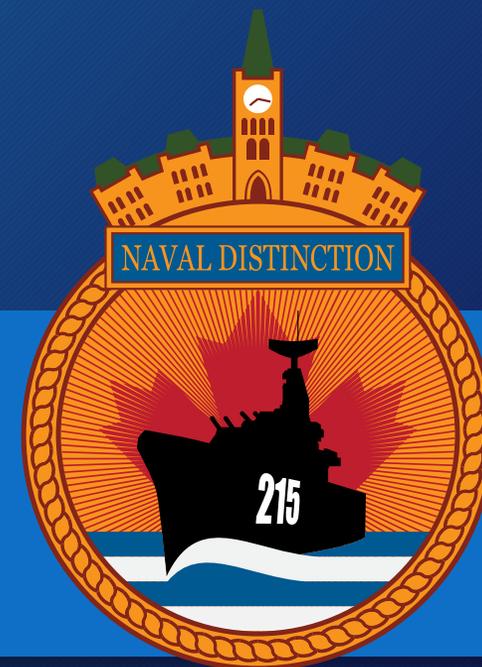
- Que sont les sépultures océaniques de guerre ?
- Où sont les sépultures océaniques de guerre océanique ?
- Un besoin clair et bien réel qui nécessite de l'action urgente
- Pourquoi protéger les sépultures océaniques de guerre du Canada ?
- Demande d'amendements au projet de loi C-64
- Demande d'action par les membres du comité
- Conclusion

L'historique du Projet Distinction Navale

- À propos du Projet Distinction Navale
- Nos objectifs
- Soutien au Projet Distinction Navale
- Nos réalisations (à ce jour)

Les sépultures océaniques de guerre

Un besoin urgent d'action de la part du gouvernement du Canada



Qu'est-ce que les sépultures océaniques de guerre ?

Des épaves immatriculées de la marine marchande et des navires de la Marine royale canadienne (MRC) coulés par l'action ennemie, qui contiennent les restes de marins (y compris leurs vêtements et effets personnels) associés à ces navires

- Ils doivent être considérés comme des tombes ou sépultures et des mesures doivent être prises pour assurer leur protection contre les interférences non autorisées
- Il est estimé que jusqu'à 1 200 marins canadiens reposent dans les sépultures océaniques de guerre du Canada
 - 19 épaves avec 480 marins dans les eaux territoriales canadiennes seulement

Où sont les sépultures océaniques de guerre du Canada?

- Situé dans:
 - Les eaux canadiennes - 9 navires de guerre de la MRC avec 263 âmes
 - Les eaux internationales
 - Les eaux des pays étrangères
- En 2013, le gouvernement de la France a fourni une protection légale au NCSM *Athabaskan* en vertu du Code du Patrimoine de France
- Le gouvernement du Royaume-Uni se tient prêt pour une demande officielle du Gouvernement du Canada visant à protéger les sépultures océaniques de guerre du Canada dans les eaux britanniques en vertu de la *Loi sur la protection des vestiges militaires, 1986* du Royaume-Uni

Un besoin clair et bien réel qui nécessite une action urgente

- En 2016, trois navires hollandais de la Deuxième Guerre mondiale, considérés comme des sépultures, qui reposaient dans la mer de Java, se sont révélés avoir été entièrement profanés (*UK Guardian* 16 nov 2016)
 - Les restes de centaines de marins ont été jetés dans des fosses communes après la récupération illégale des sépultures (*UK Guardian* 22 jan 2018)
 - Trois navires britanniques et un sous-marin américain sont soupçonnés d'avoir été récupérés ainsi (*BBC* 16 nov 2016)
- Novembre 2017 - Le *National Post* publie que des hamacs de toile imbibés de sang, utilisés par des soldats canadiens en 1915 dans RMS *Hesperian*, ont été trouvés au large des côtes de l'Irlande, indiquant que l'épave a été récemment altérée (*National Post* 5 déc 2017)

Les récupérateurs pourraient profaner d'autres sépultures océaniques de guerre du Canada en ce moment

Pourquoi protéger les sépultures océaniques de guerre du Canada ?

- D'autres nations fournissent actuellement une protection juridique pour leurs sépultures océaniques de guerre (Royaume-Uni, France)
 - Le Canada n'offre présentement aucune protection légale à ses sépultures
- Il n'y a aucun coût pour la protection légale - la préservation n'est pas nécessaire
- La protection existe pour les sépultures de guerre et les champs de bataille en Europe (ex: Dieppe), pourquoi les sépultures océaniques de guerre du Canada sont-elles traitées différemment?

Demande d'amendements au projet de loi C-64

Le comité des transports, de l'infrastructure et des collectivités:

- Amender le projet de loi C-64 pour définir et protéger toutes les sépultures océaniques de guerre canadiennes dans les eaux canadiennes, en vertu du paragraphe 163 (2) de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, et veiller que les sanctions infligées à ceux qui commettent une infraction correspondent à celles du vol de tombes.

Une demande d'action par les membres du comité

Individuellement, en tant que députés et députées :

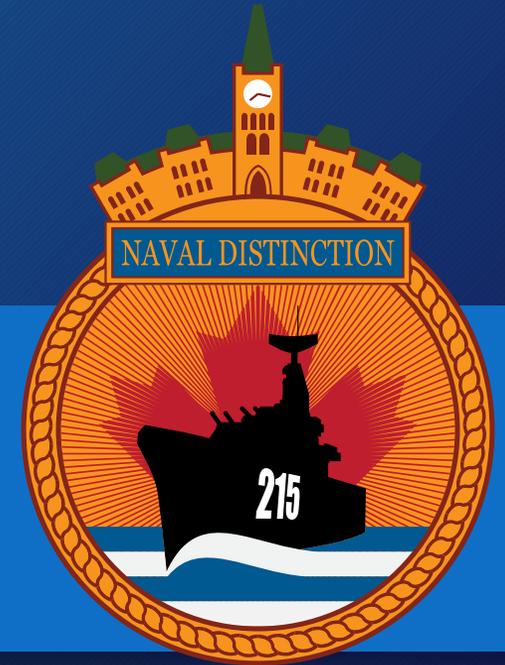
- Demander que le ministre des Transports, le ministre responsable de Parcs Canada et le ministre de la Défense nationale protègent immédiatement toutes les sépultures océaniques de guerre du Canada en vertu des pouvoirs existants; *en vertu du paragraphe 163 (2) de la Loi sur la marine marchande du Canada* ;
- Demander au ministre des Affaires étrangères de faire une requête au gouvernement du Royaume-Uni d'ajouter les sépultures océaniques de guerre du Canada à la liste des lieux protégés et des sites contrôlés en vertu de la *Loi sur la protection des vestiges militaires, 1986* du Royaume-Uni ; et
- Compte tenu de l'urgence de protéger les sépultures océaniques de guerre, demander au président de la Chambre des communes de tenir un débat d'urgence sur la protection des sépultures océaniques de guerre au Canada.

Conclusion

- Nous allons subir des conséquences graves et irréparables si nous retardons la protection
- Des histoires circulent à propos de crânes qui ont été enlevés des sépultures de guerre océanique pour être utilisés comme trophées
- Est-ce que le Parlement ou le Gouvernement du Canada veulent expliquer leur inaction à la famille d'un marin canadien après que son crâne soit devenu un trophée ?

Projet Distinction Navale

Historique



À propos du Projet Distinction Navale

- Une initiative citoyenne indépendante, qui a pour mission de veiller à la reconnaissance de toutes les branches des Forces armées canadiennes partout au pays.
- Fondé en 2015 ; créé et géré par des bénévoles.
- Vise à aider la Marine royale canadienne à surmonter les défis naturels liés au maintien des liens avec les Canadiens vivant à l'extérieur des communautés côtières du Canada.

Nos objectifs

Pour aider à la reconnaissance de toutes les branches des Forces armées canadiennes à travers le pays, nous avons demandé trois mesures précises au Gouvernement du Canada :

1. nommer le NCSM *Haida*, digne de son titre du « navire le plus belliqueux du Canada, » en tant que navire amiral cérémonial de la Marine royale canadienne ; **CONFIRMÉ**
2. intégrer le NCSM *Haida* au Musée canadien de la guerre de façon permanente, augmentant considérablement sa capacité à établir des liens avec un plus grand nombre des Canadiens et Canadiennes, et à renforcer sa viabilité financière à long terme ; et
3. commissionner la Monnaie royale canadienne de frapper, une pièce mettant en vedette la Bataille de la crête de Vimy, l'aviateur Billy Bishop et le NCSM *Haida*, représentant ainsi les trois branches des Forces armées canadiennes sur une seule pièce.

Soutien pour Projet Distinction Navale

“Le *Projet Distinction Navale* est une merveilleuse initiative. Pour le Canada, il n’y a pas de navire plus approprié que le *NCSM Haida* – le navire «le plus belliqueux» de la Deuxième Guerre mondiale — de nommer comme vaisseau amiral de la Marine royale canadienne. Aujourd’hui – plus de soixante-dix ans après les faits – les actions de l’*Haida* se présentent comme un témoignage de l’esprit et la philosophie de la Marine royale canadienne – un esprit et une philosophie qui restent tout aussi importante aujourd’hui qu’ils étaient alors. Comme la Royal Navy avec le *Victory*, la Marine des États-Unis avec le *Constitution*, Canada150 est le moment idéal pour le Canada de donner une juste appréciation au *Haida*.”

–**L’hon. Ian Holloway C.P., C.D., c.r. (Premier maître retraité)**

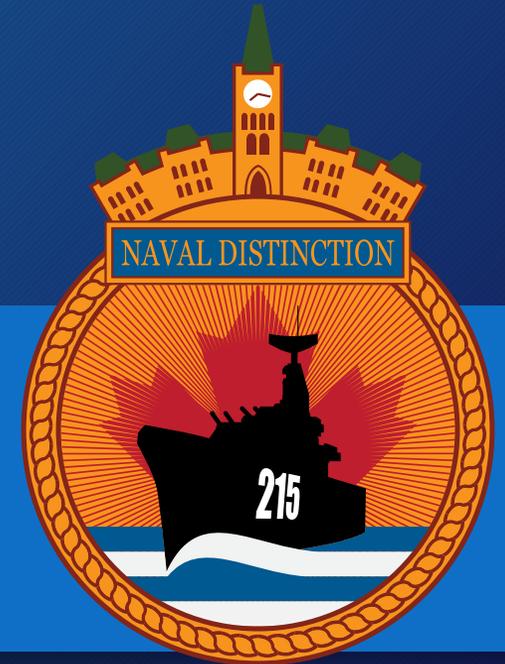
“Le *NCSM Haida* a été nommé en l’honneur de l’esprit de coopération qui a toujours existé entre les communautés autochtones et allochtones du Canada pendant les périodes de conflit. Reconnaître l’*Haida* comme le vaisseau amiral de la Marine royale canadienne est une excellente façon de célébrer cet esprit.”

–**Richard Blackwolf, Président, l’Association canadienne des Anciens Combattants et membres actifs autochtones**

Nos réalisations (à ce jour)

- Fait connaître l'incroyable histoire du NCSM *Haida* avec des entrevues dans les journaux, à la radio et la télévision.
- Contribué à faire reconnaître la carrière de John Neil Bruce, l'homme qui a sauvé le NCSM Haida, dans les deux plus grands journaux du Canada.
- Sensibilisation et soutien des députés et de Canadiens et Canadiennes de toutes les provinces.
- Élaboration et présentation de deux modèles de monnaie de circulation au ministre des Finances.
- Pétition parlementaire soutenue par des Canadiens et Canadiennes de toutes les provinces.

Projet Distinction Navale



Navaldistinction.com/fr



[@navydistinction](https://twitter.com/navydistinction)



facebook.com/NavalDistinction/

